

Philippe Bassin président

La Fondation des Marais de Damphreux (FMD) a connu une année de transition après la remarquable présidence de Jean-Pierre Egger de 2007 à 2014. Les activités n'ont pas manqué avec la poursuite, parfois laborieuse, de nombreux dossiers. Une grande satisfaction est de constater une excellente fréquentation (observateurs et public en général) des 2 cabanes (« Sur les Coeudres et Sous les Côtaies ») mises à disposition par la FMD. Les ornithologues envoient quantité d'observations sur le site *ornitho.ch*. Damphreux est devenu vraiment très attractif à la fois pour les oiseaux mais aussi pour les passionnés de nature. 2015 se caractérise par une sécheresse et une canicule estivale presque aussi importante que celle de 2003. Ces conditions météorologiques exceptionnelles ont évidemment fortement influencé les étangs et les bas-marais.

Concept visiteurs : Le **projet d'accueil et de guidage** est toujours en phase d'amélioration et de réalisation. En 2016, des panneaux d'informations seront installés sur les sites d'observations.

Site des étangs des Coeudres

Fin 2014, pour le début 2015, suite à l'entrée en retraite de l'exploitant Jean-Rodolphe Amstutz, après de multiples réflexions et démarches, le Conseil de Fondation a choisi l'option de louer les terres qui se trouvaient non affermées à deux exploitants. Le pâturage de la Chèvre Morte et une partie des prés « Sur les Tieudres ou Coeudres » (150 ares) ont été loués pour 6 ans à Claude Hürlimann. Le solde à été affermé pour 6 ans aussi à Joan Studer. Ce dernier choix permet de continuer la fructueuse collaboration au niveau de la pâture par les Petits chevaux des Pyrénées ou Pottok et les Salers. L'usage d'Highland, vaches très bien adaptées aux marais est en projet pour 2016. Le fourrage grossier des prés marécageux, récolté en septembre par Joan Studer, permet de nourrir le bétail rustique en hiver.

Un nouvel accès a été réalisé pour la cabane de Sur les Coeudres. En passant à l'Est, il permet d'éviter le pâturage Amstutz. En mars 2015, un sentier couvert de copeaux a été mis en place et une haie « écran » plantée. En été, la baisse contrôlée du niveau d'eau de l'étang 2 permet la formation de grandes vasières, riches en nourriture, pour les nombreux échassiers et limicoles qui fréquentent les lieux. Suite à des vidanges en 2013 et en 2014, les étangs 5 et 6 sont restés à secs une bonne partie de l'année. En août, l'étang 6 a été curé à la pelle mécanique. L'importante couche de vase asséchée a été directement déposée sur la rive sud-ouest. Une mare a été creusée proche de la cabane des Coeudres. Depuis cette dernière, un fil électrique et une conduite souterraine ont été mis en place pour électrifier la barrière et amener l'eau du toit. De fin août (hors SAU et, début septembre jusqu'à décembre, l'expérience de pâture par du bétail rustique se poursuit. Pour les prairies extensives, déclarées en SAU, la pâture a lieu dans les limites fixées légalement pour que l'exploitant puisse toucher les paiements de la Confédération. Vu la sécheresse, les atteintes aux digues par le piétinement sont très limitées. En revanche, Rats musqués et Ragondins continuent de saper les rives des digues. Heureusement, le noyau de béton maigre, qui renforce ces dernières, résiste bien... En lien avec le Service cantonal de la faune, des campagnes de piégeage pour éliminer « les rongeurs - terrassiers exotiques » n'ont pas été couronnées d'un grand succès.

Malgré la sécheresse, les 4 sources des Coeudres (Chèvre Morte, Fontaine au Roi, Sous les Côtaies 1 et 2) qui alimentent les étangs ont continué de couler. Cependant, pour chacune, le débit est devenu minime en fin d'été.

Bas-marais de Pratchie

La procédure d'opposition de la FMD contre la construction du chemin rural n° 14 suit son cours. Elle a été lancée il y a 4 ans. Pour trouver une solution, une négociation en vue de construire un chemin « marais-compatible » a débuté. Les coûts prévus sont importants. En 2015, le bas-marais de Pratchie se retrouve vraiment menacé par la sécheresse. En effet, ici, toutes les sources se tarissent et l'étang est à sec en octobre. Le fond est rempli de 50 cm de sédiments (fines et terre végétale) et de vase. La FMD étudie des solutions pour récupérer toute l'eau du bassin versant et mieux garder l'humidité dans le bas-marais, par exemple par le colmatage d'anciens drains.

Pour maintenir la belle population d'Orchis à larges feuilles *Dactylorhiza majalis*, il sera sans doute nécessaire de faucher plus que les 2/3 de la surface (prévus selon les dispositions légales de la PA14-17 pour ce type de pré à litière). Notons que les surfaces non fauchées sont utilisées en hiver

comme dortoir par des Busards Saint-Martin (jusqu'à 7 individus en décembre 2015). Ici pas de pâture, mais la digue présente plusieurs secteurs d'affaissement suite aux galeries creusées par les Rats musqués. Le noyau de béton maigre de la digue montre une fois de plus son utilité et son efficacité.

Coeuve, les Méchières

En 1998, pour améliorer l'alimentation en eau de son étang, Maurice Bernard a réalisé un captage dans une chambre du ruisseau enterré de la « Fontaine de Beurnevésin ». De 1998 à 2009, la Fondation des marais de Damphreux (FMD) a acheté des parcelles proches de l'étang « Bernard ». Ce site est devenu très attractif pour les Amphibiens avec notamment la présence de la Rainette verte. Il est classé à l'inventaire des sites de reproduction des Batraciens d'importance nationale : « La Coeuvalte, IBN JU8101 ».

Au nord du secteur humide, la FMD possède deux parcelles dont une est parcourue par un canal qui sert de déversoir temporaire (trop-plein) au ruisseau enterré de la « Fontaine de Beurnevésin ».

Dès 2012, suite à l'intervention de la FMD, dans le cadre des améliorations foncières simplifiées (AFS), la commune de Coeuve a essayé d'obtenir l'accord des propriétaires de terrain pour une mise à ciel ouvert de la totalité du ruisseau de la « Fontaine de Beurnevésin ». À l'exception de la FMD, les autres propriétaires concernés ont tous refusé catégoriquement (rapport 2014). De ce fait, la commune a opté pour une solution pragmatique qui propose une revitalisation limitée sur les deux parcelles dont la FMD est propriétaire. Un petit ruisseau est planifié, il sera alimenté par une partie de l'eau du tuyau qui traverse le nord des terrains FMD, tout en amont. La restauration de ce tronçon de cours d'eau et la création d'une mare à Amphibiens vont beaucoup enrichir la beauté du paysage et la biodiversité. Libellules et autres Insectes aquatiques profiteront de ce « cordon de vie » à ciel ouvert.

Bonfol, les Queues-de-Chat

La FMD a conclu un contrat de location de 6 ans avec Joan Studer pour l'entretien par pâture du site. Toute la propriété FMD est barrée. Du 16 août jusqu'à mi-septembre, les Pottok ont séjourné sur le site. Leur action d'ouverture du milieu est spectaculaire.

L'Office de l'Environnement (ENV) a lancé un projet de revitalisation du site. Des zones-tampon sont prévues. Au minimum, la digue située en aval sera restaurée.

Administration de la FMD

Une servitude avec Pro Natura Suisse est toujours à l'étude. Le dossier avance.

Ornithologie

Le 8 juin, 2 cigogneaux du couple nichant sur le toit de l'église de Damphreux ont été bagués. En novembre, la FMD participe financièrement à la réfection du toit de l'église (remplacement de tuiles abîmées). D'août à décembre, de nombreuses Cigognes blanches séjournent à Damphreux.

En plus des habituels Grèbes castagneux, Canards colverts, Sarcelles d'hiver, Grandes Aigrettes, Cigognes blanches, Hérons cendrés, Milans royaux et noirs, Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau, Bécasseaux (variable, cocorli, minute) Chevaliers (aboyeur, culblanc, gambettes, guignette et sylvain), Bécassines des marais, Combattant varié et Grands Cormorans, plusieurs espèces rares sont observées en 2015 avec notamment l'Aigrette garzette, la Grue cendrée, la Cigogne noire, le Guêpier d'Europe, la Gorgebleue à miroir, la Rousserole turdoïde...

Un couple de Cygnes tuberculés niche à nouveau aux Coeudres en élevant des jeunes.

Entomologie

Le 16.7.2015, Christian Monnerat a réalisé une visite dans le but d'inventorier les libellules. Au total, il a recensé 22 espèces aux Coeudres à Damphreux, dont 20 espèces au niveau des plans d'eau, 16 dans l'étang 1 situé à l'ouest. 12 espèces sont dénombrées En Pratchie.

L'Aesche affine *Aeschna affinis* semble confirmer son intérêt pour les plans d'eau à battement comme l'étang 2 des Coeudres ou encore celui de Pratchie. Il s'agit d'une espèce méditerranéenne qui se renforce en Suisse mais qui reste lié à des habitats spécifiques.

Sinon, première mention cette année du Criquet des roseaux *Mecosthetus parapleurus* en Ajoie dont sur le site d'En Pratchie à Damphreux. Ce criquet connaît une expansion de son aire suisse depuis plus d'une décennie. Dans le canton du Jura, il était jusqu'ici connu uniquement dans la Vallée de la Birse et dans le Clos-du-Doubs (comm. pers. Christian Monnerat).

À noter également qu'à mi-septembre, Laurence Henzelin a observé une Mante religieuse *Mantis religiosa* sur la terrasse, de sa maison en bois, dans le nouveau lotissement proche des étangs de Damphreux.

Batraciens

Avec une température douce pour la saison, les 19 et 20 février, 400 m de barrières sont posés en bordure de route par les Service des Ponts et Chaussée (PCH) sous la conduite d'Édouard Roth. Suite à de délicates négociations avec les propriétaires de terrain, il n'y a plus de barrages derrière les maisons Amstutz. Le linéaire est un peu plus court que les années précédentes. Il n'y a que 17 seaux. La migration pré-nuptiale des Amphibiens présente 6 pics, lors de nuits pluvieuses : les 2, 11, 22 (786 individus) et 26 mars ainsi que les 29 et 30 avril. Les installations vont souffrir en premier d'un acte de malveillance : le 2 mars, le panneau « attention Batraciens » disparaît ! En second des conditions météorologiques : le vent tempétueux de la nuit du 31 mars oblige une remise en place de la bâche quasi à chaque poteau de fixation. Le mois de mars relativement doux a favorisé la croissance des herbages. À partir du 6 avril, il fait beau, froid et sec. Les agriculteurs souhaitent libérer le bétail dans les pâtures. Le 7 avril, les barrages sont démontés, avant la fin de la migration. Sur les 45 jours de barrages, au total, 4289 Batraciens ont été capturés, déterminés et relâchés près des étangs. Les espèces habituelles sont bien présentes : Crapauds communs, Grenouilles rousses, Grenouilles vertes, Tritons alpestres, T. palmés, T. lobés et Rainettes vertes. Après la baisse de 2014, nous constatons donc en 2015 une bonne reprise du flux migratoire à Damphreux. À noter que les sites de Cornol Pré Raisin et de Rebeuvelier connaissent une baisse régulière et inquiétante (Roth, 2015).

Sous la conduite des PCH, le dossier « crapauducs » suit péniblement son cours en raison notamment de certains blocages du côté de propriétaires des terrains concernés.

En mai, les mâles de Rainettes vertes coassent en nombre aux Coeudres (environ 100), entre 5 et 15 sur tous les sites suivant : En Pratchie, aux Méchîles à Damphreux, aux Méchières à Coeuve et aux «Queues-de-Chat» à Bonfol.

Philippe Bassin